Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 20 (1915)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXVII° Assemblée générale tenue à Zofingue, les 2 et 3 septembre 1916.

Samedi 2 septembre.

L'assemblée générale de cette année débute à midi et demi par un excellent déjeûner, servi à l'hôtel de l'Étoile, après quoi divers groupes se forment pour visiter la jolie ville qui reçoit notre société dans ses murs. Les rues spacieuses de Zofingue, ses places, ses fontaines, ses maisons souvent remarquables par leur architecture, autant que ses édifices publics et ses promenades, produisent aux yeux des visiteurs anciens et nouveaux la plus favorable impression.

A 5 heures de l'après-midi, une première séance est tenue à l'Hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Eugène Demole, président, qui remercie les autorités et la population de la ville de leur hospitalité, et adresse aux sociétaires des paroles de bienvenue. De nombreuses personnes des deux sexes se sont jointes aux membres de la société, pour assister aux premiers travaux de l'assemblée. Ceux-ci commencent par une dissertation de M. le D' Gustave Grunau, de Berne, sur les origines de l'argent monnayé (Entstehung des Geldes). L'orateur, aidé de tableaux exposés dans la salle, passe en revue, à travers les âges, les divers moyens de payement, depuis les plus primitifs échanges de produits et de denrées jusqu'à l'emploi de la monnaie proprement dite et des moyens perfectionnés en usage de nos jours.

M. le président remercie M. Grunau de sa savante exposition.

M. le D^r Zimmerlin présente ensuite un remarquable mémoire sur les monnaies de Zofingue, dont les espèces, dès le début et pendant

assez longtemps, eurent cours dans les contrées voisines. Il examine les rapports monétaires de cette cité avec les souverains et les villes de la Haute-Allemagne, spécialement avec les ducs d'Autriche et les bourgeoisies de Zurich, Lucerne, Berne et Bâle. Après la conquête de l'Argovie par les Suisses, en 1415, Zofingue reprend, sous le régime bernois, la frappe de ses monnaies, mais ce droit lui est enlevé par Berne, qui voyait dans celui-ci une atteinte à sa souveraineté. Le conférencier s'occupe ensuite de l'atelier monétaire de la ville, de son emplacement, de ses interruptions, ainsi que des divers types qu'il a créés et des différentes espèces qu'il a fabriquées, à commencer par ses bractéates très diversifiées jusqu'aux monnaies de même nom et de même valeur que celles de Berne.

De chaleureux applaudissements marquent la fin de cet exposé, dont l'auteur reçoit les remerciements de M. le président.

Suit une troisième communication, faite par M. Hermann Dreifuss, de Saint-Gall, et ayant pour objet les monnaies suisses de l'époque moderne et contemporaine, communication qui reçoit également les remerciements de la présidence, et sera publiée, ainsi que la précédente, dans la Revue suisse de numismatique.

A 7 heures, banquet officiel à l'hôtel de l'Étoile. Le jeton de cette année, à l'effigie de Jacob Stampfer, célèbre graveur zurichois de l'époque de la Renaissance, est offert en or à notre trésorier, M. Théodore Grossmann, en reconnaissance des services distingués qu'il a rendus à notre société pendant vingt et une années. En recevant ce bel exemplaire de l'œuvre de notre collègue, M. Auguste Jaccard, graveur à Genève, M. Grossmann exprime en un langage ému la surprise que lui cause une attention pourtant bien méritée.

Le toast à la patrie est porté par notre très dévoué président, puis l'autorité locale, par l'organe de M. Suter, Stadtammann, se déclare heureuse de recevoir, à Zofingue, non seulement la joyeuse société qui porte le porte le nom de la ville, mais aussi ces associations plus graves, qui, comme la Société suisse de numismatique, poursuivent un but scientifique ou patriotique. Le toast de ce sympathique magistrat s'adresse à la fois aux hôtes du jour et à la patrie commune. On entend en outre les discours fort applaudis de M. Émile Dreyfus, de Genève, du D^rG. Grunau, organisateur de la réunion, de MM. Hermann Dreifuss, de Saint-Gall, Audeoud, Haller, juge cantonal à Aarau. On fraternise tard dans la soirée, puis chacun gagne son logement, satisfait de cette première journée de réunion.

Dimanche 3 septembre.

Assemblée générale tenue à l'Hôtel-de-Ville.

La séance est ouverte à 8 heures et demie, sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Sont présents: MM. Eug. Demole, Éd. Audeoud, Th. Grossmann, H. Fatio, É. Hahn, membres du comité; M. le D^r Fr. Imhoof-Blumer, membre honoraire; MM. le D^r A. Gessner, E. Lang-Schneebli, professeur D^r H. Lehmann, directeur du Musée national (Argovie); H. Frei, H. Ruegg-Karlen (Bâle); D^r G. Grunau (Berne); É. Dreyfus, A. Künzler, A. Jaccard (Genève); Th. Rudolph, J. Ribari (Lucerne); G. Gallet (Neuchâtel); H. Dreifuss (Saint-Gall); P. Borrer (Soleure); P. Betz, Fr. Thilo-Schmidt (Tessin); É. Henrioud, E. Lugrin, secrétaire ad actum, A. Meyer (Vaud); O. Landolt (Zurich); D^rL. Nægeli (Munich).

Invités: MM. Th. G. Gränicher, architecte; H. Haller, président du Tribunal cantonal à Aarau; A. Maurer, rédacteur; G. Strähl, membre de la commission du Musée de Zofingue; Suter, Stadtammann de Zofingue; D^r Fr. Zimmerlin, Bezirksarzt (Argovie).

Excusés: MM. A. Blanchet, P. Bordeaux (France); E. Gohl (Hongrie), membres honoraires; R. Brüderlin (Bâle); Fr. Blatter (Berne); commandant A. Babut, E. Kœchlin, D^r R. Martz (France); H. Cailler, H. Jarrys, D^r A.-W. Ræhrich (Genève); F. Haas-Zumbühl (Lucerne); Fr. Baur-Borel (Neuchâtel); J. Blumer-Egloff (Zurich).

Le procès-verbal de l'assemblée de 1915 ayant été publié dans la Revue de la Société, M. le président propose qu'il ne soit pas procédé à sa lecture, ce qui est admis; ce procès-verbal est adopté sans discussion. Suit le rapport présidentiel sur l'activité de la Société. On entend ensuite le rapport du trésorier, qui constate l'état satisfaisant de nos finances, puis le rapport des vérificateurs des comptes, qui reconnaît la tenue irréprochable de notre caisse. Ces divers rapports sont approuvés et leurs auteurs remerciés unanimement.

La désignation du lieu de la prochaine assemblée générale est laissée à l'initiative du comité.

Aucune proposition individuelle n'étant présentée à l'assemblée, il est procédé à l'audition des communications prévues par l'ordre du jour.

M. le D^r Eugène Demole, président, fournit une étude sur la question suivante : La croix des monnaies a-t-elle une attache avec le culte préhistorique du soleil? Cette savante étude devant trouver place dans l'organe officiel de la Société, le présent procès-verbal s'abstient

d'en donner une analyse. Cependant, nous ferons d'emblée remarquer qu'à la suite d'une démonstration serrée, M. Demole conclut que la croix des monnaies du moyen âge n'est pas une adaptation du signe du soleil, mais bien celle du Christ.

M. le vice-président remercie M. Demole de sa très intéressante exposition.

M. Émile Ḥahn, conservateur du Cabinet de numismatique au Musée national, donne ensuite lecture d'un remarquable travail sur les bractéates trouvées près du village thurgovien d'Eschikofen. Ce dépôt se compose : pour les deux tiers, de bractéates de l'évêché de Constance, de l'abbaye de Saint-Gall, des villes de Lindau, Überlingen, Ravensbourg, Markdorf et de la ville royale d'Ulm; pour un tiers, de bractéates de Zofingue et de Soleure. Ces monnaies, qui sont conservées aux musées de Frauenfeld et de Constance, datent de la fin du xiiie siècle et du premier tiers du xive. Elles proviennent vraisemblablement du produit de l'impôt baillival, dérobé et caché vers l'année 1330. Cette étude sera publiée in extenso dans les Mitteilungen Thurgauischen historisch-antiquarischen Vereins.

Suit un exposé de M. Ernest Lugrin, de Lausanne, sur les recherches qu'il a effectuées aux archives municipales de Vevey, concernant les médailles ou prix du collège de cette ville. Les plus anciens de ceux-ci, gravés et fondus par des orfèvres français réfugiés à Vevey, datent de 1690 et des années subséquentes, et furent distribués chaque année aux promotions du printemps. L'enquête de M. Lugrin, dont les résultats seront publiés dans la Revue suisse de numismatique, s'est étendue jusqu'en 1723, et sera continuée jusqu'au temps actuel.

L'assemblée entend ensuite une communication, dans laquelle M. le D' Gustave Grunau, de Berne, poursuit une étude de prédilection, celle des médailles de guerre bernoises. Notre *Revue* publiera également ce remarquable travail.

A l'issue de la séance, les sociétaires se rendent au Musée de la ville, dont ils admirent et le bel arrangement et les richesses numismatiques et autres, sous la direction de M. le D^r Zimmerlin; puis ils visitent la belle église paroissiale, sous l'aimable conduite de M. Gränicher, architecte à Zofingue.

La grande salle de l'hôtel de l'Étoile réunit alors les membres de la Société et leurs amis autour d'une table ornée de fleurs, et chargée, dès avant le service, de mets succulents, de bouteilles de vin d'honneur, gracieusement offerts par la ville de Zofingue. Chacun fait honneur à

l'excellent repas, qu'animent de nouveaux discours et de joyeux propos (toast de M. le D^r Lehmann en excellents termes). Un toast est porté à notre dévoué président par M. H. Dreifuss. On voit circuler diverses monnaies intéressantes et quelques remarquables médailles de notre collègue bâlois, M. Hans Frei, participant au banquet.

Dans l'après-midi, départ pour Lenzbourg et visite à son vaste et antique château. L'histoire en est retracée, dans la cour même, par M. le D^r Merz-Diebold. On admire les salles meublées d'antiquités, et la situation du lieu qui permet à la vue de s'étendre sur les contrées de la verte et antique Argovie.

Les deux journées zofingiennes de notre Société resteront comme un agréable souvenir à tous ceux qui ont pris part aux travaux et aux réjouissances qui les ont remplies. E. L.

Rapport du président.

L'activité des sociétés, pendant ces années terribles, où les faits militaires priment et étreignent toutes choses, ne saurait être celle des années de paix. Tout est en suspens, tout est en souffrance. A quoi bon scruter l'histoire, alors que c'est le sort de la civilisation qui se joue sur les champs de bataille! Comment porter un jugement sain sur ce qui s'est fait jadis, lorsque la négation même de la justice et du droit a allumé la guerre la plus cruelle que le monde ait connue!

Cependant c'est un privilège des neutres de pouvoir réagir, quelles que soient du reste leurs sympathies. Ils ne peuvent prendre part à la lutte, mais ils peuvent lutter contre l'engourdissement que provoque le sentiment de la sécurité. C'est pourquoi nous sommes ici, Messieurs et chers collègues, réunis dans cette ancienne ville de Zofingue qui éveille en premier lieu dans nos cœurs l'idée de patrie. Involontairement, nous songeons à cette société d'étudiants portant la casquette blanche et les couleurs de la ville, qui sont aussi celles de la Suisse, société dont le but et l'existence même se trouvent être l'amour de la patrie. Saluons donc cette noble cité et remercions les autorités communales et cantonales de l'honneur qu'elles nous font en prenant part à notre assemblée!

Pendant l'exercice écoulé, notre Société a eu le chagrin de perdre un de ses membres honoraires, M. Alphonse de Witte, vice-président de la Société royale belge de numismatique. Pendant un quart de siècle, M. de Witte a exercé sur cette société, soit par son influence personnelle, soit par ses travaux, une action considérable, et il sera bien difficile à remplacer. Nous ne pouvons, dans ce rapide résumé, énumérer toutes ses publications, nous ne citerons que l'Histoire monétaire du Brabant qui compte parmi les œuvres numismatiques les plus solides qui aient été écrites sur les monnaies de Belgique 1.

Nous avons également perdu, en la personne de M. Jules Kretzschmar, à Colombier, un membre dévoué et sympathique qui, depuis 1913, faisait partie de notre société. Personne n'a oublié le toast excellent qu'il porta au banquet de notre assemblée générale de l'an passé.

Enfin, M. Adolphe Inwyler, ancien membre fondateur de notre société, s'est éteint dernièrement à Lucerne dans sa septante-sixième année. Notre collègue, M. Haas-Zumbühl a rendu compte de son activité de numismate dans le dernier fascicule de notre Revue.

En revanche, nous avons eu le plaisir d'accueillir comme membre actif M. R. F. Burckhardt, conservateur du Musée historique de Bâle.

Depuis notre dernière réunion, l'activité de notre comité n'a pas eu à s'exercer sur un bien grand nombre de points. Tout d'abord, nous avons appelé M. Édouard Audeoud, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de Genève, à remplacer le regretté Frédéric de Stoutz comme vice-président.

Nous avons enregistré avec regret la décision par laquelle la commission d'experts du futur Code pénal fédéral a rejeté la demande que nous lui avions adressée, avec l'appui du Département fédéral de Justice et Police. On se rappelle qu'il s'agissait d'interdire dans le futur code la reproduction des anciennes monnaies. La commission d'experts a estimé qu'on ne pouvait empêcher la reproduction des œuvres d'art et que la législation se trouvait suffisamment armée contre ceux qui vendent ces reproductions pour des originaux.

Dans le courant de cette année, nous avons reçu, par l'entremise de la Bibliothèque nationale suisse, l'offre de nous intéresser à la publication de matériaux laissés par le regretté Alfred Geigy, concernant la numismatique suisse. Il s'agit d'environ 5000 fiches qui demande-

¹ Nous reviendrons sur la carrière numismatique de M. Alphonse de Witte après l'évacuation de la Belgique.

raient à être complétées et coordonnées et qui se rangent sous cinq rubriques:

1° Collections de lois monétaires; 2° Mandats monétaires étrangers; 3° Numismates suisses; 4° Généralités; 5° Trouvailles monétaires, notices, articles de journaux (à contrôler et à compléter). La publicatiou se ferait dans l'espace de deux à trois ans, mais la Société n'aurait de ce chef aucun frais à supporter, si toutefois l'un de ses membres avait le dévouement de s'y consacrer. M. le Dr Gustave Grunau, pressenti sur ce projet, semble disposé à s'en occuper, tout en reconnaissant que c'est un travail considérable et qui restera forcément inachevé, puisqu'il s'arrête à 1900. Une décision définitive n'a donc pas encore été prise sur cet objet.

Votre président a entretenu une correspondance suivie avec M. Ruegg-Karlen, notre collègue, désireux de mener à bien l'Histoire monétaire de Bâle, et demandant à la Société son appui pour l'impression de cet ouvrage.

Les points suivants ont été discutés et admis par le comité:

1° La Société ne commencerait l'impression de l'ouvrage qu'une fois que le manuscrit serait entièrement achevé.

2° L'Histoire monétaire de Bâle serait publiée d'après le même plan que l'Histoire monétaire de Neuchâtel, soit dans le format in-4°, si les souscripteurs suisses et étrangers se trouvaient assez nombreux, soit dans le corps de la Revue, avec tirage à part, si les souscriptions étaient insuffisantes.

L'Histoire monétaire de Neuchâtel serait publiée sous les auspices de la Société suisse de numismatique et de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie. — L'Histoire monétaire de Bâle serait publiée sous les auspices de la Société suisse de numismatique et du comité anonyme recruté par M. Ruegg-Karlen. Dans le cas de la publication in-4°, le volume serait vendu aux membres de la Société à prix réduit.

Si ces deux volumes étaient accueillis avec succès, ils commenceraient une série in-4° de nos publications, format qui se prête mieux que le format in-8° pour des mémoires d'une certaine étendue. On pourrait par la suite faire rentrer dans cette série les histoires monétaires de Saint-Gall, Berne, Zurich, etc.

Il va de soi que ces projets ne pourront recevoir leur réalisation qu'après la guerre, une fois que les conditions économiques de notre pays seront redevenues normales. * *

Dans le courant de cet été le bureau de la Société générale d'histoire suisse, dont le président est M. Meyer de Knonau, a fait à votre comité la proposition suivante :

Outre la Société générale d'histoire suisse, il y a dans notre pays cinq sociétés qui poursuivent des buts rapprochés: Société suisse de préhistoire, Société suisse pour la sauvegarde des monuments historiques, Société suisse des traditions populaires, Société suisse d'héraldique et Société suisse de numismatique.

Tous les trois ou quatre ans, il y aurait un congrès réunissant tous ceux qui font partie de ces sociétés. Un ou plusieurs orateurs, pris dans chaque société, présenteraient des communications au sein du congrès. Une journée serait consacrée à des réunions familières, où les membres apprendraient à se connaître.

Cette proposition n'a pas encore été débattue au sein de la Société générale d'histoire suisse et les comités des cinq sociétés susdites sont seulement appelés à donner leurs préavis. Votre comité n'a pas hésité, Messieurs, à appuyer ce projet qui, en groupant de temps à autre tous ceux qui, de près où de loin, en Suisse, s'occupent des questions historiques, ne peut manquer d'avoir d'excellents résultats sur leurs travaux, les disciplines qui régissent ces diverses sociétés se trouvant fort rapprochées les unes des autres.

Messieurs et chers collègues, un des derniers actes de votre comité a été de décider qu'à l'avenir les jetons de notre Société porteraient des légendes inscrites dans la langue de la ville où se trouve l'assemblée générale. Pour la première fois depuis l'origine de nos jetons, celui qui a été frappé cette année en l'honneur de notre réunion à Zofingue, porte des légendes allemandes.

Eug. Demole.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1915.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Je vous présente le rapport financier pour 1915 en le comparant, comme d'habitude, avec celui de l'exercice précédent.

I. Dépenses	1913-1914			1915		
Impressions et illustrations	Fr.	2996		Fr.	1220	95
Bibliothèque	n	124	45	»	. 172	60
Frappe de médailles	»	13	<u></u>))	41	15
Fonds spéciaux	»	189	80	»		
Frais généraux))	711	90	»·	376	65
Caisse (solde débiteur) avec les fonds						
disponibles chez M. H. Boveyron	»	2672	35	»	3259	55
Total	Fr.	6707	50	Fr.	5070	90
II. Recettes	1913-1914			1915		
Cotisations arriérées	Fr.		_	Fr.	150	_
	Fr.	- 4170	_	Fr.	150 1980	_
Cotisations arriérées		-4170 200				
Cotisations arriérées)).			»	1980 100	
Cotisations arriérées	» »	200		» •	1980 100 40	
Cotisations arriérées » annuelles Cotisations uniques Droits d'entrée	» »	200 - 72	_	» »	1980 100 40	
Cotisations arriérées » annuelles Cotisations uniques Droits d'entrée Vente d'anciennes publications	» » »	$ \begin{array}{r} 200 \\ \hline 72 \\ 70 \end{array} $	- 85))))))	1980 100 40	- - 70 -
Cotisations arriérées » annuelles Cotisations uniques Droits d'entrée Vente d'anciennes publications Annonces))))))	200 	- 85 -))))))	1980 100 40 5 — 22	- - 70 -
Cotisations arriérées annuelles. Cotisations uniques. Droits d'entrée. Vente d'anciennes publications. Annonces. Abonnements à la Revue.	» » » »	200 	- 85 - 25))))))))	1980 100 40 5 — 22	 70 50 35
Cotisations arriérées annuelles. Cotisations uniques. Droits d'entrée Vente d'anciennes publications. Annonces. Abonnements à la Revue. Intérêts.	» » » » »	200 	- 85 - 25 60	» » » »	1980 100 40 5 — 22 100	 70 50 35 35

Il résulte de ces chiffres que notre activité sociale n'a pas encore atteint le niveau normal auquel nous étions arrivés avant la guerre mondiale. Nos recettes ont diminué sensiblement, car, outre les nombreuses démissions, la plupart de nos membres à l'étranger ne payent pas leurs cotisations.

Nous avons alors été forcés de diminuer aussi nos dépenses en publian tnotre Revue dans un temps plus espacé. Nous avons aussi réduit sensiblement nos frais généraux, de sorte que notre situation financière reste très bonne. Nos fonds disponibles ont augmenté de 587 fr. 20, tandis que nos fonds spéciaux, représentant les versements de nos membres à cotisations uniques, sont restés les mêmes, soit environ 1600 francs.

Genève, le 20 août 1916.

Th. Grossmann, trésorier.

Bericht der Rechnungsrevisoren für das Jahr 1915.

Die unterzeichneten Rechnungsrevisoren haben die von unserem Kassier, Herrn Grossmann, abgelegte Jahresrechnung für 1915 eingehend geprüft, mit den Belegen verglichen und in jeder Beziehung richtig befunden.

Sie beantragen der Generalversammlung Genehmigung derselben, unter bester Verdankung an den Rechnungssteller, Herrn Grossmann, der nun seit gerade zwanzig Jahren in treuer Pflichterfüllung seines Amtes waltet.

Baden und Bern, im August 1916.

Fr. BLATTER.

E. Lang-Schneebli.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 2 février 1916. — Le Comité accepte comme membre actif M. R.-F. Burckhardt, conservateur du Musée historique de Bâle.

Séance du 10 août 1916. — Le Comité enregistre avec regrets le décès de M. Alphonse de Witte, membre honoraire, vice-président de la Société belge de numismatique.

Séance du 24 octobre 1916. — Le Comité a le regret de prendre note du décès de M. J.-B. STIERLIN, à Neuchâtel, membre actif.

Séance du 19 janvier 1917. — Le Comité admet au nombre des membres actifs M. Percival-M. Hedley, sculpteur-peintre, présenté par MM. Grossmann et E. Dreyfus.

Errata-Corrigenda du tome XX.

- Page 145, au lieu de « Le premier batz de Neuchâtel, frappé en 1600 », mettre : « Un des premiers batz de Neuchâtel, etc. » En effet, le Musée national vient d'en recevoir un, de même type, mais portant le millésime 1599.
 - » 275, 3° alinéa, lire : 1872, au lieu de 1869.
 - » 276, 3° alinéa, au lieu de « Génitif », mettre : « la forme ».
 - » 354, n. 1 : au lieu de Salvum in Domino. Saluberrimis que, lire : salutem in Domino, saluberrimisque.

au lieu de procunctis Colendum, lire: pre cunctis colendum.

au lieu de altissimini, lire: altissimum.

au lieu de mº septuagesimo primo, lire: mº CCCCº septuagesimo primo.

au lieu de Solario, lire: Solano.